

# MUNICIPALITÉ DE **Chartierville**

Le 4 mai 2009

Séance régulière du Conseil municipal, tenue au Centre communautaire à 19h30.

## 1. Ouverture de la séance :

Le Maire Jean-René Ré ouvre la séance à 19h30.

Sont présents : Les conseillers(ères) Yvon Côté, Ronald Fortier, Johnny Guertin, Roland Lescault et Micheline Poulin. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme et la secrétaire-trésorière adjointe Odette Bérard sont aussi présentes.

Absence motivée : Lise Bellehumeur.

## 2. Adoption de l'ordre du jour :

09-1785

Il est proposé par Micheline Poulin, appuyé par Yvon Côté d'adopter l'ordre du jour avec trois ajouts à l'item 8 :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 6 avril 2009
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. État comparatif des revenus & dépenses.
6. Rapport du Maire.
7. Rapport des comités *ad hoc*.
8. Informations, correspondance & demandes diverses :
  - Banc de gravier (Ministère des transports)
  - Rapport annuel MMQ 2008
  - Courriel du Ministère de la Sécurité civile
  - Jugement Rémi Blais
  - Dérogation mineure (Gérard Boulet)
  - Achat de calcium 2009 (Somavrac)
  - Contrat collecte ordures & recyclage
  - Relais pour la vie (FQM)
  - Achat de radio mobile
  - Cours d'officier non urbain
  - Remerciements
  - Demande de bourse – Cité-école Louis-St-Laurent (**ajout**)
  - Programme fédéral – Amélioration de la qualité de vie (**ajout**)
  - Projet d'année mondiale d'astronomie (**ajout**)
9. Période de questions.
10. Affaires nouvelles.
11. Levée de l'assemblée.

## 3. Adoption du procès-verbal du 6 avril 2009:

09-1786

Il est proposé par Roland Lescault, appuyé par Ronald Fortier d'adopter le procès-verbal, tel que remis. Adopté à l'unanimité.

**4. Adoption des revenus & dépenses :**

08-1787

Il est proposé par Micheline Poulin, appuyée par Johnny Guertin d'adopter les revenus & dépenses tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2009 pour un total des dépenses de 31 103,16 \$ et un total des revenus de 128 759,19 \$.

**5. État comparatif des revenus & dépenses (janvier – avril 2009) :**

La secrétaire-trésorière remet à chaque membre du Conseil le relevé des activités financières au 30 avril 2009. Ceux-ci en prendront connaissance et le tout sera rediscuté au prochain comité de travail.

**6. Rapport du Maire :**

M. Ré informe les membres de sa deuxième rencontre avec Mme Johanne Gonthier concernant le dossier des eaux usées afin de bonifier la subvention déjà accordée d'environ 83%. Une liste d'arguments lui avait déjà été remise lors de la première rencontre. Ce dossier est toujours à l'étude.

Concernant la dévitalisation des municipalités, sur le recensement qui date de 2006, la municipalité de Chartierville se retrouve avec un taux de -4,28 %. Si le taux avait été de -5 %, la municipalité pourrait profiter d'un montant d'environ 100 000 \$ pour les infrastructures. M. Ré devra rencontrer un représentant du Ministère des Affaires, des Régions et de l'Occupation du Territoire à ce sujet.

M. Ré a aussi eu une rencontre avec des représentants de Domtar. En 2006, la Compagnie avait contesté leur évaluation et une baisse de 35% leur avait été accordée.

En 2009, la MRC leur a accordé une baisse d'évaluation de 30% et ceux-ci veulent obtenir 5% supplémentaire.

Au conseil des maires du 20 mai prochain, un vote devra être pris à savoir si le 5% supplémentaire leur sera accordé ou si on laisse la Compagnie Domtar aller de l'avant avec leur demande de révision.

Les conseillers suggèrent au Maire de ne pas accorder le 5% supplémentaire. Dossier à suivre.

**7. Rapport des comités *ad hoc* :**

*Pacte rural :*

Comme mentionné à la dernière réunion, étant donné que les critères d'admissibilité des projets sont très sévères, il a été dit que le projet du terrain de jeu à l'arrière du Centre communautaire n'est pas admissible car déjà existant.

Pour le musée de la famille Gaudette, celui-ci est aussi non admissible car appartient à une famille privée.

Pour ce qui est de l'achat du restaurant par la Municipalité, ce projet sera à rediscuter.

Le montant d'environ 54 000 \$ est toujours disponible dès que la Municipalité pourra trouver un nouveau projet.

*Voirie :*

Ronald Fortier informe les membres du Conseil que six ponceaux sont encore à remplacer. Trois ponceaux devront être remplacés aux frais de M. Guy Landry. Si ces trois ponceaux ne sont pas remplacés, une lettre sera envoyée. Il faudrait aussi faire l'achat d'un ponceau de 20' X 36".

Une commande sera donc placée à la Coop La Patrie afin de faire l'achat de plusieurs ponceaux pour réaliser les différents travaux de voirie.

*Loisirs :*

Mme Poulin rappelle encore que pour finaliser le dossier du Support à l'action bénévole, il reste la teinture d'un abri et le changement de mardriers dans l'estrade. Par la suite il faudra prendre des photos et les faire suivre.

Pour ce qui est du volet 2009 pour le même programme, celui-ci se veut un volet pour les aînés. Le formulaire doit être déposé avant le vendredi 12 juin 2009 et doit être réalisé avant le 31 mai 2010.

Concernant la fête nationale, une réunion se tiendra la semaine prochaine.

*Infrastructure municipales :*

M. Yvon Côté informe les membres qu'il a fait l'achat du bois pour la réparation de la galerie chez M. Roger Gaudette.

## **8. Informations, correspondance & demandes diverses :**



*Banc de gravier (Ministère des Transports) :*

Mme Francine Douville, chef du Service du soutien à la gestion au Ministère des Transports nous a fait parvenir une lettre concernant le banc de gravier dont le Ministère est prêt à se départir pour la somme de 20 000 \$ excluant les taxes ; les frais inhérents à la transaction ainsi qu'une copie de l'acte notarié sont aux frais de la Municipalité.

09-1788

Après discussion, il est proposé par Ronald Fortier, appuyé par Yvon Côté d'autoriser la secrétaire-trésorière à faire une contre-offre au Ministère pour la somme de l'évaluation actuelle, soit 14 000 \$.



*Rapport annuel :*

La secrétaire-trésorière informe les membres qu'elle a reçu le rapport annuel 2008 de la Mutuelle des municipalités du Québec. Celui-ci sera au Bureau municipal pour consultation.



*Courriel du Ministère de la Sécurité civile :*

La secrétaire-trésorière fait lecture d'un courriel adressé aux coordonnateurs municipaux des mesures d'urgence qui nous invitent à mettre à jour notre planification en cas de pandémie. Il existe un guide sur internet à ce sujet.



*Jugement Rémi Blais:*

La secrétaire-trésorière informe les membres qu'elle a contacté M. Yves Desrochers à la Cour municipale et celui-ci lui a mentionné que M. Rémi Blais avait commencé à payer ses amendes. Nous devrions recevoir un chèque sous peu.



*Dérogation mineure (Gérard Boulet) :*

09-1789

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Gérard Boulet est propriétaire d'une terre située sur la route St-Jean-Baptiste, à savoir les lots 666-P, 667-P, 667-2, 671 et 672 Canton de Ditton de la circonscription foncière de Compton ;

**CONSIDÉRANT QUE** la propriété est située loin du périmètre urbain et à cheval entre la zone de protection du territoire agricole du Québec et la zone blanche ;

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement de construction oblige d'obtenir un lot distinct pour construire un bâtiment principal, mais qu'il existe une exemption pour les propriétés de plus de 5 ha situées en zone de protection du territoire agricole ;

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Boulet désire construire un chalet sur le lot 666-P;

**CONSIDÉRANT QUE** le lot 666-P a une superficie de 40 hectares et qu'il est hors de la zone de protection du territoire agricole ;

**CONSIDÉRANT QUE** la superficie totale de la propriété de Monsieur Boulet est de 182,78 hectares ;

**CONSIDÉRANT QUE** la construction projetée sera entièrement construite dans les limites de la propriété de Monsieur Boulet ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Roland Lescault et appuyé par Yvon Côté d'accorder la demande de dérogation mineure produite par monsieur Gérard Boulet en date du 15 avril 2009 et ayant pour objet de permettre la construction d'un chalet sur le terrain formé par le lot 666-P, et ce, même si ce dernier ne forme pas un lot distinct aux plans officiels du cadastre. Adopté à l'unanimité.

09-1790



*Achat de calcium 2009 (Somavrac) ::*

Après avoir vérifié les deux soumissions transmises par la compagnie Somavrac à savoir le chlorure de calcium liquide 35% et le chlorure de calcium Xtra85 en flocons, il est proposé par Ronald Fortier, appuyé par Johnny Guertin de commander, comme par les années antérieures, 60 000 litres de chlorure de calcium liquide 35% au prix de 0,294 \$/litre pour un total incluant les taxes de 19 911,15 \$. Adopté à l'unanimité. La secrétaire-trésorière contactera M. Jocelyn Gagné pour placer cette commande afin de réserver notre place.



*Contrat de collecte pour ordures & recyclage :*

À la demande de Jean-René Ré lors du dernier comité de travail, la secrétaire-trésorière informe les membres que le contrat de collecte pour les ordures et le recyclage se terminera en 2010.



*Relais pour la vie (FQM) :*

M. Bernard Généreux, président de la FQM informe les municipalités qu'il a récemment accepté la présidence d'honneur du Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer.



*Achat de radio mobile :*

La secrétaire-trésorière présente la soumission de Action Solutions Sans Fil concernant l'achat d'une radio mobile ainsi que d'une radio portative pour le camion incendie le tout d'une valeur d'environ 1 500 \$ excluant l'installation. Un montant avait été prévu au budget 2009 pour cet achat.

09-1791

☒ *Cours d'officier non urbain :*  
Il est proposé par Micheline Poulin, appuyée par Roland Lescault d'autoriser les coûts pour le cours d'officier non urbain pour un pompier. Adopté à l'unanimité.

☒ *Remerciements :*  
La secrétaire-trésorière fait lecture d'une carte de remerciements qui nous a été envoyée par Gemma Fortier et Linda Lescault ainsi que tous les élèves pour les rencontres de catéchèse.

☒ *Demande de bourse :*  
M. Ré fait lecture d'une lettre de M. Charles Labrie de la Cité-École Louis-St-Laurent qui désire implanter une bourse-reconnaissance de fins d'études secondaires. Mme Prud'homme contactera M. Labrie pour une rencontre avec les conseillers au prochain comité de travail.

☒ *Programme fédéral visant l'amélioration de la qualité de vie des milieux ruraux :*  
Jerry Espada du CLD nous a fait parvenir un courriel concernant le fonds AgriEsprit qui vise à améliorer la qualité de vie des membres des communautés rurales pour des projets entre 5 000 \$ et 25 000 \$.

09-1792

☒ *Projet d'année mondiale d'astronomie :*  
Il est proposé par Micheline Poulin, appuyée par Roland Lescault que le conseil municipal appuie le projet d'année mondiale d'astronomie. Adopté à l'unanimité.

#### 9.Période de questions :

#### 8.Affaires nouvelles :

#### 10. Levée de l'assemblée :

09-1793

L'assemblée est levée à 20h35 par Micheline Poulin sous la résolution 09-1793.

Jean-René Ré, Maire

Maryse Prud'homme, sec.-trésorière